

LE CARNET | ANNONCES LÉGALES

CHAMBÉRY

Portes ouvertes à l'Alfa : encore beaucoup de postes à pourvoir en apprentissage

Judi 22 septembre, l'Alfa (centre de formations professionnelles qualifiantes pour adultes) de Chambéry a organisé des portes ouvertes axées cette année sur l'apprentissage. Tout au long de l'après-midi, les visites se sont succédées dans les différents ateliers. Les candidat(e)s venus seuls ou en famille ont pu bénéficier de démonstrations et d'explications sur les différentes formations proposées.

Un nouveau partenaire est venu rejoindre les partenaires habituels de l'Alfa. Après une expérience d'une année, l'Alfa Pays de Savoie a en effet signé une convention de partenariat avec MMV Villages Club. Cette entreprise implantée sur l'arc alpin a dû s'adapter aux difficultés de recrutement et propose des contrats d'apprentissage sur différentes qualifications. Plus de 48 postes étaient à pourvoir dans les stations de Savoie, Haute-Savoie et Isère. L'Alfa et MMV déploient une offre de formation de titres professionnels en apprentissage (novembre 2022-fin septembre 2023) adaptée à l'activité saisonnière de MMV sur les métiers de : réceptionniste, agent de maintenance en bâtiment, agent de res-



Ces deux jeunes filles sont venues chercher des renseignements pour postuler à des postes dans la restauration et l'hôtellerie de montagne. Photo Le DL/C.D.

taurination, cuisinier. Les apprentis effectuent la période en entreprise durant la saison d'hiver (décembre 2022-mars 2023) et d'été (juillet août 2023). La période de formation se déroule sur les mois restants. Les apprentis sont logés à l'Alfa durant la formation théorique et dans les villages clubs pendant la période en entreprise. Cette

prise en charge du logement permet d'élargir le recrutement des candidats sur le plan national. Il reste encore beaucoup de postes non pourvus. Les formations débutent début novembre, il est encore temps de postuler !

Claude DUMAS

Contact : guillaume.laurent@alfa.fr

ENTRELACS Anniversaire

Roger Ducret a fêté son centenaire



Roger Ducret a fêté ses 100 ans à l'Ehpad Au fil du temps à Albens, entouré de ses enfants, des responsables de l'Ehpad et des autorités municipales. Photo Le DL/Jacques THOME

Judi 22 septembre, Roger Ducret, pensionnaire de l'Ehpad Au Fil du temps à Albens, fêtait ses 100 ans en présence de trois de ses quatre enfants : Gilles, Joseph et Marie-Laurence (Guy, l'aîné, est décédé). Roger est un enfant du pays puisqu'il est né à Épèrsy dans une maison à l'orée du bois, sans eau ni électricité. Fils d'agriculteur, ses parents avaient cinq vaches et cultivaient la terre à la main car les outils agricoles n'existaient pas où coûtaient très cher.

Il ira à l'école du village jusqu'à ses 13ans, année du certificat d'études ; ensuite, il travaillera à la ferme des parents. Il connaît

tra la guerre de 39-45 : il s'enfuit dans le maquis pour éviter d'être enrôlé de force dans le Service du travail obligatoire (STO). Cette époque l'a beaucoup marqué. Il s'engage dans l'armée française pour s'occuper des soldats blessés qui rentraient du front et étaient placés dans un hôtel d'Aix-les-Bains. Après l'armistice, à 27 ans, il rencontre Marie-Louise qui deviendra sa femme. Leur rêve était d'avoir un commerce mais qui n'aboutira pas faute d'argent.

Comme il le dit, « ça n'a pas toujours été facile, mais il y avait tellement d'amour entre nous ». Aujourd'hui, ce jeune cente-

naire est en pleine forme et à part quelques soucis d'audition, il ne fait pas son âge. Toujours souriant, attentif et intéressé, il participe avec sérieux aux ateliers proposés par l'Ehpad. Pour fêter son anniversaire, une petite fête a été organisée avec la venue du duo musical Sandrine et Jacky Guilloux qui ont animé l'après-midi avant de partager le gâteau d'anniversaire et une petite coupe de vin pétillant. Jean-François Braissand, maire d'Entrelacs, Claire Cochet, maire déléguée d'Albens et Christophe Derippe, maire délégué d'Épèrsy, sont venus le saluer et lui souhaiter un bon anniversaire.

CHAMBÉRY État civil

► Décès

Odetta Mathias, 86 ans ; André Oddon, 65 ans ; Philippe Trân Thê Tri, 91 ans.

► Naissances

Tania Baraton Florineda, La Ravoire ; Nina Bérard, Montmélian ; Lenzo De Abreu, Grésin ; Malo Delherce, Saint-Pierre-d'Albigny ; Sixtine Granger, Yenne ; Yacine Kann Annemasse (Haute-Savoie).

Euro Légales Publiez vos marchés publics
• ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

Publiez vos formalités
• ledauphine.viedessocietes-eurolegales.com

le dauphiné libéré

Le Journal d'Annonces Légales de référence

Mentions légales : Dans le cadre de la transparence de la vie économique, les parutions des annonces judiciaires et légales sont régies par l'arrêté du 21 décembre 2012 modifié le 16 décembre 2019, qui fixe les règles de présentation ainsi qu'une tarification obligatoire, soit 1.78 € HT/mm colonne pour 2020.

CONTACTS SAVOIE 04 79 33 86 72 / LDLlegales73@ledauphine.com

AVIS
Plan local d'urbanismeCOMMUNE DE TIGNES
Prescription de la modification du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire informe le public que, par délibération du Conseil Municipal en date du 22 septembre 2022, a été prescrite la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Tignes.

Au cours de cette même séance, le Conseil Municipal a défini les modalités de la concertation engagée pendant toute la durée de l'élaboration du document.

La présente délibération fait l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois.

322748900

DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE
COMMUNE DE COURCHEVELAvis d'enquête publique
Modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune déléguée de Saint-Bon Tarentaise

Par arrêté municipal n°365-2022 en date du 08 septembre 2022, Monsieur le Maire de la commune de Courchevel a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune déléguée de Saint-Bon Tarentaise.

Monsieur Hervé GIRARD a été désigné par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera pendant une durée de trente-trois (33) jours du **lundi 17 octobre 2022 au vendredi 18 novembre 2022 inclus** à la Mairie de Courchevel (à Saint-Bon - Chef-lieu) aux jours et heures habituels d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, excepté les jours fériés et de fermetures exceptionnelles).

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et, soit consigner ses observations sur le registre d'enquête, soit les adresser par écrit à : Monsieur le commissaire enquêteur - «Modification n°3 du P.L.U. de la commune déléguée de Saint-Bon Tarentaise» - Mairie de Courchevel - 228, rue de la Mairie - Saint-Bon - 73120 COURCHEVEL. Les observations et propositions transmises au commissaire-enquêteur par correspondance seront tenues à la disposition du public dans les meilleurs délais avec le registre d'enquête mis à disposition du public au siège de l'enquête à l'adresse citée précédemment ainsi qu'à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/4183>.

Durant la période d'enquête, il sera également possible pour toute personne souhaitant faire part au Commissaire Enquêteur d'une observation de manière dématérialisée de l'adresser électroniquement à l'adresse enquete-publique-4183@registre-dematerialise.fr consultable par le public à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/4183> ou de le déposer directement sur le registre dématérialisé à l'adresse <https://www.registre-dematerialise.fr/4183> consultable par le public sur ce même site.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la Mairie de Courchevel dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête. Le dossier sera également consultable et téléchargeable sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/4183> ainsi que sur le site internet de la Mairie de Courchevel : www.mairie-courchevel.com.

Un poste informatique sera mis à disposition du public, en Mairie de Courchevel (chef-lieu de Saint-Bon), aux jours et heures d'ouverture susmentionnés, à partir duquel les différentes pièces du dossier seront consultables.

Le commissaire enquêteur recevra le public le **lundi 17 octobre 2022 de 08h30 à 12h00**, le **vendredi 04 novembre 2022 de 14h00 à 17h30**, et le **vendredi 18 novembre 2022 de 14h00 à 17h30** en mairie de Courchevel, au Chef-lieu (Saint-Bon).

A l'issue de l'enquête publique, le registre sera mis à disposition

du commissaire enquêteur et clos par lui. Son rapport et ses conclusions motivées seront transmis à monsieur le Maire de Courchevel dans un délai d'un (1) mois à l'expiration de l'enquête et en copie simultanément au Président du Tribunal Administratif de Grenoble. Ils seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Courchevel ainsi qu'à la Préfecture de la Savoie aux jours et heures habituels d'ouverture au public pendant une durée d'un (1) an à compter de la fin de l'enquête publique. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site internet de la Mairie de Courchevel. Au terme de l'enquête publique et après production du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune déléguée de Saint-Bon Tarentaise fera l'objet d'une modification n°3 sur laquelle le conseil municipal sera appelé à se prononcer pour son approbation.

Toute information relative au dossier et à l'organisation de l'enquête publique peut être demandée auprès du Service Urbanisme, Aménagement et Affaires Foncières de la mairie de Courchevel.

322544900

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

MÉRIBEL TOURISME

Avis de publicité

Acheteur

27, place Maurice FRONT

BP 1

73550 LES ALLUÉS

Tél : 04 79 08 69 89

mél : achats-budget@meribel.netweb : <http://www.meribel.net>

SIRET 49981820100018

Groupement de commandes : Non

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 36 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Objet : Marché Commercialisation d'espace publicitaire, PAO, impression, diffusion des Coups de Coeur de Méribel**Type de marché** : Services**Procédure** : Procédure adaptée ouverte

Technique d'achat : Accord-Cadre

Lieu d'exécution :

73550 Méribel

Durée : 36 mois.

Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : non

Les variantes sont exigées : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant :

Valeur estimée hors TVA : 121 800,00 €

Conditions de participation**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat** :**Aptitude à exercer l'activité professionnelle** :

Liste et description succincte des conditions :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du

membre du groupement (disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Marché réservé : NON

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Réduction du nombre de candidats : Non

La consultation comporte des tranches : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Non

Renseignements d'ordre administratifs :

Julien Marty

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le

profil d'acheteur : Oui

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Remise des offres : 14/10/22 à 17h00 au plus tard.**Envoi à la publication le** : 22/09/22

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie

dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE,

poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur :

<https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

322977300

Le Dauphiné Libéré - Vaucluse Matin

Président : Philippe Carli
Directeur Général, Directeur de la publication : Christophe Victor
Directrice déléguée : Noëlle Besnard
Rédacteur en chef : Guy Abonnenc

S.A. LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ
Capital : 24 769 520 €
Durée 99 ans à compter du 14 juin 1945
Siège social :
650 route de Valence
38913 Veurey Cedex
Principal actionnaire :
SIM 99,99%

Direction générale et Direction de la rédaction
Centre de presse
650 route de Valence 38913 Veurey Cedex
Tél. 04 76 88 71 00
Fax 04 76 85 80 20
ledauphine.com
Publicité: GROUPE DAUPHINÉ MÉDIA
Commission paritaire n° 04 26 C 83387
ISSN : Le Dauphiné Libéré n° 0220-8261
Vaucluse-Matin n° 0220-8253

Impression : Le Dauphiné Libéré - Veurey
Tirage moyen 247 410 exemplaires

Origine du papier : France.
Taux de fibres recyclées : 83,5%.
Eutrophisation : Pftot 0,01 Kg/tonne de papier.

AUDIPRESSE



EURO Légales marchés publics le dauphiné libéré

>> CONTACT : 04 79 33 86 72

Plateforme de dématérialisation

>> OBLIGATOIRE DÈS 40.000 €

- Mise en ligne de l'avis et des pièces
- Alarmes aux entreprises
- Correspondance
- Réponses électroniques
- Négociations
- Lettres de rejet / notification
- Données Essentielles

+ de 200.000 entreprises inscrites
au niveau national

La plateforme de référence
des marchés publics

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

